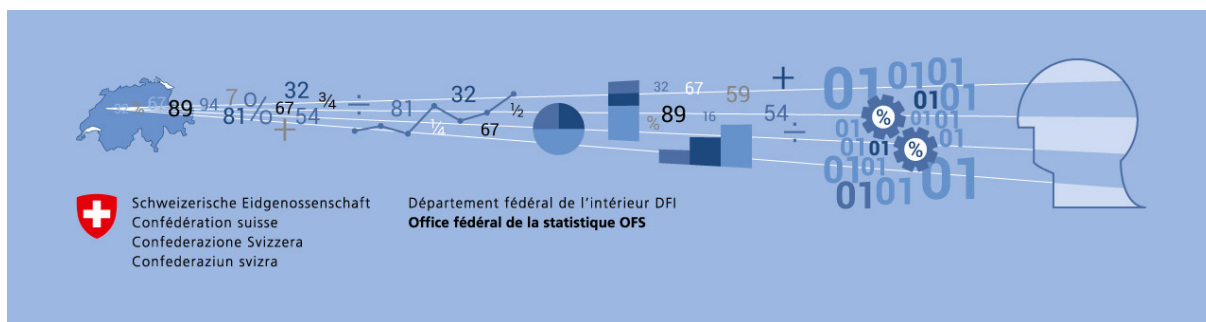




Communiqué de presse

Embargo: 2.7.2024, 8h30

14 Santé

Enquête suisse sur la santé: la consommation de tabac de 1992 à 2022

La part de fumeurs en baisse

En 2022, 24% de la population suisse de 15 ans et plus fumait. La part de fumeurs a reculé de trois points de pourcentage depuis la dernière enquête, réalisée en 2017. Cette baisse intervient après une longue période où le taux était resté stable, et elle a été la plus marquée parmi les personnes ayant suivi une formation tertiaire. En outre, la proportion de gros fumeurs (à partir de 20 cigarettes par jour) a diminué de plus de la moitié au cours des 30 dernières années. Les nouveaux produits du tabac et les cigarettes électroniques font des adeptes surtout parmi les jeunes: en 2022, 17% des 15 à 24 ans en consommaient. Ce sont là quelques résultats de la nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) consacrée à la consommation de tabac.

Le tabagisme est un facteur de risque majeur pour de nombreuses maladies. Les résultats de l'enquête suisse sur la santé permettent d'analyser l'évolution de la consommation de tabac sur trois décennies, de 1992 à 2022 (détails dans l'encadré «Source des données»). Sont considérées comme «fumeurs» les personnes qui consomment des produits du tabac brûlés ou chauffés. En revanche, celles qui utilisent des cigarettes électroniques (e-cigarettes) n'entrent pas dans cette catégorie. La consommation de ces produits a été saisie séparément lors de l'enquête de 2022.

Un peu moins d'un quart de la population fume

En 2022, 24% de la population suisse de 15 ans et plus a déclaré fumer. Cette part a globalement diminué depuis 1992 (30%), mais l'évolution n'a pas été linéaire. Pendant longtemps, la part de fumeurs était restée stable et n'a recommencé à baisser qu'entre les deux dernières enquêtes, passant de 27% en 2017 à 24% en 2022.

L'écart entre les sexes s'estompe

L'évolution sur le long terme n'est pas la même chez les hommes et chez les femmes, de sorte que la différence entre les sexes s'estompe. En 1992, 37% des hommes fumaient, contre 27% en 2022. Chez les femmes, la part est passée de 24% à 21% pendant la même période.

Dans la population masculine, la proportion de fumeurs est en recul dans tous les groupes d'âge, tout spécialement chez les 15 à 24 ans (36% en 1992; 25% en 2022) et les hommes de 65 ans et plus (24% en 1992; 15% en 2022). Dans la population féminine, c'est dans le groupe des 25 à 44 ans que la baisse a été la plus marquée (32% en 1992; 24% en 2022), alors que la part a augmenté chez les femmes de 65 ans et plus.

Recul du nombre de cigarettes fumées par jour

Les habitudes en matière de consommation de tabac ont profondément changé aussi au cours des 30 dernières années, avec notamment une baisse du nombre de cigarettes fumées. En 1992, 41% des fumeurs consommaient 20 cigarettes ou davantage par jour, ce qui en faisait de gros fumeurs. Dans l'intervalle, cette proportion a diminué de plus de la moitié et n'était plus que de 18% en 2022. La part de gros fumeurs a baissé surtout chez les adolescents et les jeunes adultes (32% des fumeurs en 1992; 5% en 2022).

Influence croissante du niveau de formation

Dans la consommation de tabac, les inégalités sociales augmentent (en prenant ici le niveau de formation comme mesure): en 2022, les parts de fumeurs et de gros fumeurs étaient plus élevées chez les personnes sans formation postobligatoire que chez celles qui avaient suivi une haute école ou une formation professionnelle supérieure (diplôme tertiaire). Ces écarts sont toutefois relativement récents. Il y a 30 ans en effet, il n'y avait pratiquement aucune différence entre les niveaux de formation pour ce qui est de la fumée. C'est dans le groupe des 25 à 44 ans que l'influence de ce facteur est la plus forte: en 2022, la part de fumeurs parmi les personnes sans formation postobligatoire s'élevait à 42%, contre 21% parmi les personnes ayant un diplôme tertiaire. Ces différences sociales diminuent ensuite avec l'âge.

17% des jeunes consomment de nouveaux produits du tabac ou des e-cigarettes

La majorité des fumeurs consomment toujours des cigarettes traditionnelles. Les nouveaux produits du tabac et les produits sans tabac attirent surtout un public jeune: en 2022, 17% des 15 à 24 ans utilisaient du tabac chauffé, des e-cigarettes, des chichas ou du tabac à sucer (snus). Plus de la moitié d'entre eux fumaient également des cigarettes traditionnelles.

Source des données

Les résultats présentés ici se basent sur les données de l'enquête suisse sur la santé (ESS), qui, depuis 1992, est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'ESS fournit des informations importantes sur l'état de santé de la population, sur le comportement en matière de santé et sur le recours aux services de santé.

Depuis le début, elle comporte également des questions sur la consommation de tabac, les comparaisons dans le temps permettant ainsi d'en observer l'évolution. Dès 2007, des questions ont été intégrées au sujet de la consommation de chichas (pipes à eau), puis en 2017 concernant le tabac chauffé et les e-cigarettes. Lors de la dernière enquête (2022), la consommation de e-cigarettes et de tabac à sucer a été saisie séparément et n'est pas considérée comme tabagisme.

Un échantillon aléatoire tiré de la population résidente permanente de la Suisse âgée de 15 ans et plus et vivant en ménage privé est interrogé pour les besoins de l'ESS. Cette dernière consiste en une interview téléphonique suivie d'un questionnaire écrit sur papier ou en ligne. En 2022, un total de 21 930 personnes (36% de l'échantillon) ont participé à l'enquête.

Renseignements

Martine Kaeser, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 463 66 94,

e-mail: martine.kaeser@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0161

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a eu accès au communiqué de presse trois jours ouvrables avant sa publication.